



CRABTREE

Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Le Conseil municipal de Crabtree prendra connaissance d'un avis du Comité consultatif d'Urbanisme relativement à une demande de dérogation mineure, lors d'une séance régulière qui se tiendra le lundi 6 août 2012 à 19:00 heures à la salle du Conseil, lieu ordinaire des sessions.

La demande de dérogation mineure concerne l'immeuble situé au 335, 1^{er} Avenue, lequel immeuble est situé dans la zone Ra-2.

Cette demande de dérogation mineure aurait pour effet d'autoriser un empiètement dans la marge arrière de 1.85 mètre pour un agrandissement futur à l'habitation unifamiliale isolée.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil municipal lors de cette séance, et la décision du Conseil sera rendue lors de ladite séance relativement à cette demande de dérogation mineure.

Donné à Crabtree ce, 13 juillet 2012

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), **Pierre Rondeau** , secrétaire-trésorier de la municipalité
Nom
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à
chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **13 juillet 2012** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **13 juillet 2012**

.....
Pierre Rondeau.....